

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-des-subsventions-pour-les-pme-des-tic-en-ile-de-france-47287.html>

Des subventions pour les PME des TIC en Ile-de-France

Programme de subvention assorti d'un accompagnement sur trois ans, PM'up a été lancé en 2008 par la région Ile-de-France pour soutenir les entreprises de moins de 250 salariés « présentant de fortes perspectives de développement ».

Le secteur des TIC est concerné.

Les PME franciliennes du secteur des technologies de l'information et de la communication peuvent adresser jusqu'au 25 janvier à la région Ile-de-France un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets PM'up 2012 qui s'est ouvert le 6 décembre dernier.



The screenshot shows the article content on the website. The main headline is "Des subventions pour les PME des TIC en Ile-de-France". Below it, the text reads: "Programme de subvention assorti d'un accompagnement sur trois ans, PM'up a été lancé en 2008 par la région Ile-de-France pour soutenir les entreprises de moins de 250 salariés « présentant de fortes perspectives de développement ». Le secteur des TIC est concerné." A sidebar on the right lists "L'actualité Initiatives" with several news items. At the bottom, there is a call to action: "PM'up peut accorder jusqu'à 250 000 euros aux entreprises éligibles lorsqu'elles sont engagées dans d'importants efforts".

Outre les TIC, l'appel en cours concerne quatre autres secteurs : les éco-activités et enjeux énergétiques, la santé et les sciences de la vie, le transport et la mobilité durable, enfin, la création, la culture et les loisirs.

Pour la première fois, un deuxième appel à projets sera lancé en juin pour la création numérique, les hautes technologies, les besoins sociétaux et la performance industrielle et l'environnement.

PM'up peut accorder jusqu'à 250 000 euros aux entreprises éligibles lorsqu'elles sont engagées dans d'importants efforts d'investissement.

Mais, en moyenne, la subvention accordée aux dossiers de candidature retenus s'élève à 135 000 euros.

Avec ce programme, la région Ile-de-France explique vouloir aider les PME locales ayant un fort potentiel de croissance à atteindre une taille critique pour exporter et, à terme, à créer des emplois

Article publié sur le site Lemondeinformatique.fr

LeMondelInformatique.fr

En savoir plus : www.alexa.com/siteinfo/Lemondeinformatique.fr

Extraction : 06/01/2012 15:32:20
Catégorie : Informatique & Internet
Fichier : piwi-9-12-14396-20120106-204450528.pdf
Audience :

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-des-subsventions-pour-les-pme-des-tic-en-ile-de-france-47287.html>

sur le territoire francilien.

D'ici 2015, son objectif est d'aider 500 entreprises à dépasser les 50 salariés.

En retour, les PME soutenues doivent engager, au minimum, trois actions pour améliorer leurs pratiques dans les domaines de l'insertion et de l'emploi, de l'environnement, de la vie du territoire et du tissu économique.

187 000 euros pour Kobojo sur 3 ans En 2008, parmi les bénéficiaires du programme de subvention figuraient des sociétés telles que Moviken (solutions web et mobiles pour les voyageurs) et KTM Advance (e-learning et serious game).

En 2011, PM'up a retenu la société Kobojo (création de jeux gratuits pour les réseaux sociaux).

La subvention prévue sur trois ans pour Kobojo s'élève à 187 250 euros.

Elle viendra appuyer la création de nouveaux jeux et d'applications sur smartphones.

Pour soumettre un dossier, l'entreprise doit être implantée en Ile-de-France, avoir au moins un exercice, être en bonne santé économique, compter de 5 à 250 salariés et réaliser moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires (ou 43 Meuro de bilan).

L'appel 2012 s'intéresse aux projets de protection de la propriété intellectuelle, de développement à l'international, de renforcement des ressources humaines et d'investissements.

Sont également concernés par l'appel à projets les dossiers portant sur la consolidation de la stratégie, sur l'amélioration de l'organisation et sur les démarches de développement durable.

Depuis le lancement de PM'up, 539 PME ont déjà été retenues sur 1 200 candidatures.

Selon les chiffres communiqués par la région, près de 1 800 emplois ont été créés dans ces entreprises.

Mieux comprendre les aides publiques Une enquête menée par Sogedev, un cabinet spécialisé sur l'accès aux aides publiques, a récemment montré que les PME qui investissaient en R&D avaient ressenti la réduction de certains dispositifs, comme le crédit impôt recherche (CIR) et le statut de la JEI.

Cette étude a amené Sogedev à dresser un portrait des entreprises françaises innovantes.

Celles-ci sont présentes dans toutes les régions (Rhône-Alpes et Ile-de-France en tête).

Près des trois quarts viennent de l'industrie manufacturière (chimie/pharmacie, fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques...), puis des services (13% et du secteur de la communication et de l'information (10%).

Près de 56% des répondants ont déclaré mener des projets collaboratifs, pour un tiers avec des structures publiques.

Le CIR est l'aide gouvernementale la plus utilisée par les PME sondées.

Article publié sur le site Lemondeinformatique.fr

LeMondelInformatique.fr

En savoir plus : www.alexa.com/siteinfo/Lemondeinformatique.fr

Extraction : 06/01/2012 15:32:20
Catégorie : Informatique & Internet
Fichier : piwi-9-12-14396-20120106-204450528.pdf
Audience :

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-des-subsventions-pour-les-pme-des-tic-en-ile-de-france-47287.html>

45% en bénéficient, tandis que 27% sont aidées par Oséo et que 4% accèdent au statut JEI (jeune entreprise innovante), la plupart accédant à plusieurs dispositifs.

Sogedev ajoute que 18% des entreprises sondées ne bénéficient toujours pas d'aides publiques malgré leurs dépenses en R&D, principalement en raison du manque de temps qu'elles peuvent consacrer à leur obtention.

Financement : un site d'information ouvert par l'Afdel et PNO A noter que, dans ce domaine, l'Afdel et le cabinet de conseil PNO ont ouvert un site d'information sur le financement de l'innovation (www.investirdanslenumerique.fr) pour « accélérer la compréhension » de ces dispositifs: CIR, JEI, aides Oséo, ANR (Agence nationale de la recherche), FUI (Fonds unique interministériel) ou européennes (programmes Eureka et Eurostars, 7ème PCRDT).

On y retrouve aussi les appels à projets du Grand emprunt (les Investissements d'avenir) sur huit priorités: le cloud computing, le logiciel embarqué et la nanoélectronique, la numérisation des contenus scientifiques éducatifs et culturels, la sécurité des réseaux, l'e-éducation, l'e-santé, la ville numérique et les systèmes de transport intelligents.